

# Solidaires 37

Trimestriel des syndicats  
Solidaires Unitaires Démocratiques d'Indre et Loire  
« DU PAIN ET DES ROSES » (devise des IWW américains).

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Numéro 38

Mai 2013

1 €

Pendant plusieurs semaines, l'extrême droite et la droite, galvanisées par la bataille contre le droit au mariage pour les couples homosexuels ont occupé la rue, y compris à Tours...

C'est insupportable! Le mouvement syndical et social doit reprendre le chemin de la lutte offensive, en soutenant les salarié-es en lutte pour leur emploi, en soutenant les sans papiers toujours menacés d'expulsion, en exigeant de réelles mesures contre la crise et le chômage, un vrai partage des richesses.

Nous publions ci-dessous un extrait de l'appel de la CONEX (coordination nationale contre l'extrême droite) dont fait partie VISA (vigilance et initiatives syndicales antifascistes).

## Refus de tous les racismes et de l'homophobie, Non à la division des travailleurs ! Non aux politiques d'austérité !

**L**a crise économique qui sévit dans le monde capitaliste depuis 2007, continue à faire des ravages et des victimes .

Pour augmenter leurs profits, faire baisser les salaires et rendre la situation des travailleurs et des salariés encore plus précaire, les patrons du CAC 40 ou les institutions financières d'investissement menacent de délocaliser les entreprises ou encouragent les Etats à créer de nouveaux codes du travail, donnant plus de marges de manœuvre et de pouvoir au MEDEF.

C'est dans un tel climat détestable associé à la croissance du chômage et la montée des profits de la bourse que l'extrême droite endosse un habit pseudo social, crie à la « trahison de la gauche » et tente de séduire le monde du travail.

Longtemps mis en quarantaine, le Front national (FN) sort de l'isolement grâce à l'action de Nicolas Sarkozy et de ses lieutenants qui ont conduit l'UMP à adopter le langage et le populisme de l'extrême droite. Comme pour le FN, la recherche de boucs émissaires fait désormais partie de la politique d'une partie de la droite qui n'hésite pas à stigmatiser les Roms, les chômeurs, les sdf ou nos

concitoyens musulmans.

Par ailleurs, les promesses du candidat Hollande, concernant le droit de vote des immigrés ne sont toujours pas tenues par le président Hollande, et son ministre Valls continue de stigmatiser et d'expulser Roms et sans papiers.

Tout cela ne peut que conforter l'extrême droite qui, ainsi « dédiabolisée », investit la rue, notamment lors des « manifs pour tous » homophobes. Dans les urnes, son quasi succès à la législative partielle dans l'Oise, témoigne de cette montée en puissance du danger fasciste.

Face à cette offensive, la création d'une « Coordination nationale contre l'extrême droite » (CONEX) était devenue une urgence nationale.

A l'échelle nationale, la bataille de la rue et des idées contre l'extrême droite, ne fait que commencer pour la CONEX qui œuvre pour la fraternité et le vivre ensemble des travailleurs de toutes origines, des salariés, des exclus et des précaires.



### SOMMAIRE :

Page 2 : convention TER

Page 3 : nouvelles menaces sur nos retraites

Page 4 : le 15 juin à Paris, pour la santé!

Page 5 : à la poste

Page 6 : CAF, studio,

Page 7 : projet peillon

Page 8 : avis de décès, agenda



## QUELS CHOIX POUR LA CONVENTION TER CENTRE 2013/2018 ?

La régionalisation a déconstruit l'unicité nationale des transports par le rail.

Les conventions TER entre Région et SNCF sont détériorées par l'absence de RFF (Réseau Ferré de France qui gère l'infrastructure) dans les négociations. Notre revendication pour une SNCF unifiée aurait toute sa pertinence dans cette convention.

*Il faut que les conventions TER soient discutées avec les associations d'usagers afin que les besoins soient évalués au « plus près du terrain ».*

La convention TER Centre 2007-2013 est loin d'avoir obtenu l'assentiment des usagers, alors que celle-ci a été vendue comme « un véritable outil de développement du transport par le rail ». L'offre de transport a stagné alors que la demande est croissante. L'offre de vente et d'accueil dans les gares est mise à mal et réduite au strict minimum.

En effet, la SNCF (prestataire de service) favorise les canaux de distribution automatique (borne libre-service) et Internet pour assurer la vente.

La diminution des heures d'ouverture des gares, voire pour certaines leur fermeture définitive, n'a fait que détériorer le service rendu à l'utilisateur notamment en situation perturbée (ventes, informations, conseils, accueil handicapés, etc...), ainsi qu'une déshumanisation des gares provoquant une augmentation des actes de malveillance.

Pour SUD Rail, la convention TER Centre (2007/2013) a été mise en défaut lors des réorganisations horaires (SA décembre 2012 et SA décembre 2013) vendus par RFF comme une aubaine pour un transport régulé et cadencé.

Notre constat est tout autre ! Ces services annuels ont engendré beaucoup de dysfonctionnements mettant en difficulté les cheminot(e)s et les usagers (sur-occupation des trains, horaires inadéquats, offre de transport limitée ...).

La suppression des navettes sur Fleury-Les-Aubrais et une forte diminution de celles-ci entre Tours et ST Pierre des Corps ont augmenté les temps de parcours pour de nombreux usagers de notre région avec comme objectifs : *la productivité et la baisse des coûts.*

Le développement du transport ferroviaire régional de voyageurs en Région Centre est une nécessité, mais de fortes inquiétudes subsistent sur les conditions de mise en oeuvre de la nouvelle convention (notamment par rapport aux effectifs de cheminot-e-s).

Nous ne pourrions approuver une convention qui prévoit une productivité accrue, des suppressions d'effectifs, détériorant ainsi les conditions de travail.

Ce n'est pas acceptable !

La SNCF quant à elle, doit donner aux cheminot(e)s tous les moyens pour assurer sa mission de service public (entretien du matériel, équipement en ASCT (Contrôleur) à bord des trains, réhumanisation des gares de notre région...).

Cette nouvelle convention TER Centre doit être un vrai **Service Public au service des usagers.**





Les contre réformes de 93, 2003 et 2010 ont fortement attaqué le système de retraites par répartition : allongement de la durée de cotisations, report de l'âge de départ

(62 ans d'ici 2017), augmentation des cotisations. Les pensions ont baissé significativement, les assurances privées se frottent les mains!

Aujourd'hui, le gouvernement « de gauche » est décidé à poursuivre le sale boulot ...

Les arguments sont les mêmes : manque d'argent, problème démographique, trop de retraité-es par rapport aux cotisant-es, même si le 11<sup>ème</sup> rapport du COR\* de fin 2012 montre une situation plus favorable que prévue.

### Un dangereux précédent!

En mars 2013, **une brèche supplémentaire a été ouverte** avec l'accord signé concernant les retraites complémentaires des salarié-es du privé Agirc Arcco : **désindexation des pensions par rapport à l'inflation et augmentation des cotisations.**

### Les échéances

Une commission présidée par la présidente du COR doit rendre un rapport début juin. Le gouvernement avait prévu de lancer une « concertation » à l'automne pour des décisions fin 2013 voire début 2014. Il annonce aujourd'hui son intention d'aller plus vite pour « rassurer l'Europe, les marchés financiers... » et **pourrait annoncer des mesures durant l'été.**

### Les demandes faites à la commission

#### *1-Retour à l'équilibre en 2040*

- **Age de départ** : allongement de la durée de cotisations (donc de fait report de l'âge de départ), on parle de passer tout de suite à 62 /67 ans au lieu d'allonger progressivement jusqu'en 2017 comme prévu, de passer à 63 ans en 2020 puis 65 ans en 2040 puis 67 en 2060 ...
- **Cotisations** : augmentation du montant, payée pour 1/3 par salarié-es et 2/3 par patronat mais sans atteindre la compétitivité !
- **Niveau des pensions** : c'est la désindexation des pensions par rapport à l'inflation, augmentation des cotisations CSG sur les pensions

*2- plus de justice* en révisant le mode de calcul pour compenser les gros écarts : femmes, carrières courtes, pénibilité (dont le Medef ne veut plus entendre parler)

3- *plus de convergence* entre les régimes : risque de niveler vers le bas évidemment

La question des retraites par comptes notionnels ou par points est toujours dans les tuyaux. Il s'agit du passage d'un régime à prestations définies (on sait quand on part, ce qu'on va toucher) à un régime à cotisations définies (on sait ce qu'on a cotisé, c'est tout).

- **comptes notionnels** : pour chaque individu, les cotisations versées alimentent un compte « notionnel », c'est-à-dire virtuel. Chaque année, ce compte est réévalué en fonction d'une indexation sur l'inflation, ou l'évolution des salaires, ou le PIB... Au moment de l'âge de départ, ce capital virtuel est divisé par le nombre d'années restant à vivre (selon les prévisions d'espérance de vie) et détermine le montant de la pension annuelle.

En fait, un coefficient s'applique, mais la retraite reste proportionnelle aux sommes versées. Cela ressemble à de la capitalisation, avec une logique de rente.

-**système par points** (proposition CFDT !) : la même logique s'applique, mais cette fois-ci de façon plus abstraite par l'intermédiaire de points : les cotisations versées permettent d'acheter des points, selon un prix d'achat du point, qui varie chaque année. Ces points sont accumulés tout au long de la vie active. Le nombre de points et la valeur du prix de vente du point déterminent la pension au moment de la retraite. La pension reste proportionnelle au montant des cotisations. La régulation financière du régime de retraite s'effectue par la fixation des prix d'achat et de vente du point.



**Les salarié-es n'ont aucune visibilité sur ce que sera le montant de leur retraite, car s'ils peuvent connaître le nombre de leurs points, ils n'ont aucune assurance quant à la valeur du point au moment de leur retraite.**

Nous devons plus que jamais nous préparer à mener cette bataille, essentielle pour le devenir de notre protection sociale!

**D'ores et déjà, le 15 juin, tous et toutes à la manifestation nationale à Paris!**

**La Santé, l'Action sociale, la Protection sociale malades des plans d'austérité !  
Il est urgent d'agir: manif nationale à Paris le 15 juin !**



Chaque jour, de plus en plus de gens renoncent aux soins, les droits sociaux sont bafoués, les prises en charge du handicap et de la perte d'autonomie deviennent inaccessibles,

le service public de santé est attaqué et les conditions de travail des personnels se dégradent. Pour imposer un changement en matière de santé et de protection sociale, les fédérations SUD Santé et CGT santé, ainsi que le collectif national « Notre santé en danger » (auquel participent plus de 150 organisations dont l'Union syndicale Solidaires) et un syndicat de psychiatres appellent à une manif nationale ce 15 juin.

**Localement, SUD Santé a appelé à une réunion unitaire pour organiser cette montée à Paris, pour refuser:**

- Les suppressions d'emplois, la dégradation des conditions de travail qui mettent sous pression les professionnel-les et aggravent les délais d'attentes et les conditions d'accueil et de soin;
- L'étranglement financier des structures, les restructurations, les fermetures d'établissement et de services hospitaliers,

sociaux et médicosociaux, les déserts médicaux

- La marchandisation de la santé et du social
- Les dépassements d'honoraires, les franchises, les déremboursements et les forfaits
- les prédateurs financiers qui spéculent sur la santé et le vieillissement de la population au détriment des usagers et des conditions de travail des salariés.

**Pour exiger:**

- Un grand service public de la santé et de l'action sociale;
- Le retour à une protection sociale, ouverte à toute la population, basée sur le principe « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins »;
- Une réponse à tous les besoins sociaux pour mettre fin à toutes les formes d'exclusion et l'accès à des soins de qualité pour toutes et tous partout de façon permanente;
- L'arrêt immédiat des restructurations et fermetures pour en finir avec la loi HPST (hôpital patients santé territoires);
- La défense et l'amélioration des statuts et des conventions collectives et des emplois plus nombreux et qualifiés répondant aux besoins.

**Soyons donc nombreux et nombreuses à participer à cette manif, à l'heure de nouvelles attaques contre notre retraite. Toutes et tous ensemble pour un financement de la protection sociale et de la sécurité sociale à la hauteur des besoins, pour un grand service public de santé et d'action sociale !**

**Pour toute info et contact:**

**SUD Santé Sociaux 37 02 47 47 37 62 ou 06 15 08 62 22 et sudsantesociaux37@gmail.com.**

**ANI: l'égalité prof homme/femme aggravée!**

L'égalité professionnelle entre femmes et hommes devait être une priorité du gouvernement. Mais contrairement à ce qui a été annoncé, l'égalité professionnelle est aux abonnés absents de l'Accord National Interprofessionnel (ANI). Cet accord, qui est une régression majeure pour l'ensemble des salarié-es, ne rectifie en rien les inégalités femmes-hommes. Pire, elle les aggrave.

Pour rappel, 3,3 millions de femmes travaillent à temps partiel.

Selon l'INSEE et la DARES\*, 1/3 déclare subir ce mode d'activité. Quant aux 2/3 des temps partiels « choisis », ils sont très souvent contraints faute de partage des tâches dans la famille et de dispositifs permettant l'articulation entre vie professionnelle et familiale.

Si l'ANI devait encadrer le temps partiel en introduisant une durée minimale théorique à 24h par semaines, il permet de si nombreuses dérogations qu'il sera peu contraignant pour les employeurs : pour signer un contrat en deçà du seuil minimum fixé par la loi, il suffit par exemple que le ou la salarié-e en fasse la demande « écrite et motivée ». Or dans un contexte de chômage de masse et de licenciement, qui sera réellement à l'origine de cette demande et comment pourra-t-on refuser une diminution de son temps de travail ? Autre dérogation à ce seuil de 24h, celle



qui concerne les salarié-es des particuliers employeurs, soit 1,6 million de personnes et majoritairement des femmes.



Autre souci, les avenants temporaires (ou compléments d'heures) qui permettent aux employeurs d'augmenter temporairement le temps de travail de leurs salarié-es avant de le ramener à la durée initiale du contrat, voire moins...

Les secteurs du nettoyage, de la grande distribution et des services à la personne, majoritairement féminisés, en sont friands. Cela permet d'adapter la durée du travail aux aléas de l'activité de l'entreprise, sans payer le tarif des heures complémentaires. Oubliées aussi les éventuelles demandes de requalification du contrat à temps partiel en temps plein. Quand au paiement des heures complémentaires, un système de calcul découpe les tarifs de ces heures complémentaires en diverses tranches. Les premières heures sont mieux payées qu'avant. Les suivantes, moins bien. L'addition finale étant défavorable au salarié-e.

Cet accord, en cours de transposition dans la loi, est avant tout un accord gagnant pour le patronat. Les salarié-es, eux, n'y gagnent rien et les femmes en particulier sont une nouvelle fois les grandes perdantes.

\*DARES Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques

26 % !



C'est le taux record d'absentéisme aux consultations programmées par la médecine du travail à la DELP Touraine Berry ! Une des principales raisons de ce désastre en matière de santé au travail est le fait d'un manque chronique d'effectifs qui empêche le remplacement des agents convoqués. Derrière le discours policé de nos dirigeants, voilà la réalité !

Des agents qui prennent de plus en plus de médocs pour « tenir le coup », des AVC qui se multiplient, de graves dépressions qui se font jour...

Cela n'empêche pas nos dirigeants de s'engouffrer dans une nouvelle réorganisation (la V9) avec des taux records de suppressions de positions de travail à l'arrivée.

Il a une chouette gueule le « grand dialogue » à l'Enseigne et de beaux résultats...

## SUICIDE «ORDINAIRE»

### A LA POSTE

Le 24 mars dernier, passait, sur une chaîne cryptée, un reportage poignant sur le décès d'un collègue, Nicolas CHOFFEL. Décrit comme «compétent», «bosseur», par ses collègues, cet ancien journaliste travaillait depuis une dizaine d'années dans le groupe. En arrêt maladie pour burn-out, il s'est suicidé avant de pouvoir réintégrer ses fonctions.

Depuis l'automne, Nicolas avait eu une promotion. Revers de la médaille, il s'est retrouvé avec la charge de travail de deux postes.

F., haut cadre du siège, confirme : « Il avait sept personnes sous ses ordres, il était anxieux, il s'est retrouvé seul alors qu'il aurait eu besoin d'être épaulé. Gérer la communication interne, c'est extrêmement compliqué quand on édite un des plus grands journaux d'entreprise de France avec plus de 260.000 lecteurs. »

Il avait fini par se mettre en arrêt de travail suite à l'insistance de sa femme et de sa fille, lesquelles

## SUICIDE AU TRAVAIL



étaient d'une dignité remarquable lors de ce reportage.

Elle nous ont expliqué que malgré son état de maladie avéré, il continuait à recevoir, de la part de La Poste, des dizaines de mails et d'appels téléphoniques par jour !

Elles nous disent que, malgré l'effroyable drame qui les touche, La Poste n'avait pas pris à la hauteur leur détresse et que, pire, elle refusait de reconnaître une quelconque responsabilité dans cette affaire. En quelque sorte, on a l'impression que Bailly et son staff s'en lavent les mains...

Et pour mieux se couvrir, il est

vrai, ils nous ont sorti l'enfumage du « grand dialogue social », qui a été suivi d'un accord signé par certains syndicats dont on voit, aujourd'hui, qu'il va accoucher d'une souris...

Nous nous sommes opposés à cet accord. 80.000 emplois ont été supprimés à La Poste ces dernières années; des dizaines de collègues se sont suicidés ou ont tenté de la faire. Jusqu'où va durer le « jeu de massacre » ?

## LA BATAILLE DE SARAN

Dernièrement, sur une chaîne publique, un documentaire sur « le clan Chirac » a été diffusé.

Les journalistes filment notamment une rencontre lors du conseil municipal de Saran, entre un responsable de La Poste (le DET du terrain ? Un pingouin de la DELP locale ?) et madame Chirac (maire de Saran), entourée de tout son staff.

Le cadre (pas très dynamique) explique à Bernadette qu'il va devoir fermer l'agence Postale de la ville.

Madame Chirac riposte immédiatement et lui fait comprendre en 2 minutes qu'il en est hors de question...

Le cadre rougit, blanchit, zozote, hésite, cherche ses mots et, finalement, donne raison à madame Chirac, sous l'œil goguenard des autres élus devant cette capitulation sans condition.

Comme quoi, par moment, les politiques peuvent calmer les appétits carnassiers de La Poste...



## Elections professionnelles à la Caisse d'Allocations Familiales d'Indre et Loire : Le personnel tranche !

On se souvient de la cabale instruite par la direction de la CAF 37 contre la section SUD de l'établissement. Cette dernière avait mené une série de grèves majoritaires qui avaient mis à mal l'autoritarisme de la direction. En réaction, avec un travail de sape souterrain et l'appui massif de ses cadres, la direction de la CAF avait réussi à « retourner » une bonne partie du personnel contre nos camarades.

A tel point que l'ensemble des élu-es SUD et CFDT avaient démissionné de leurs postes.

Immédiatement après, la direction « inventait » une section syndicale CFTC et provoquait des élections professionnelles intermédiaires. Seule la CFTC jouait son rôle de syndicat jaune et s'y présentait (et gagnait donc sa représentativité sur la boîte).

En avril 2013, l'heure de la revanche a sonné : La CFDT et SUD présentaient de nouveau des listes.

Le résultat est sans appel (avec 73 % de suffrages expri-

més des 311 inscrit-e-s) et renvoie la direction dans ses cordes ; Sur les 7 délégué-es du personnel, **3 sont à SUD**, 2 à la CFTC et 2 à la CFDT .

Sur les élu-es au Comité d'Entreprise, il y a 2 CFDT, 1 CFTC et **2 SUD** .

**Notons que SUD ne présentait pas de liste chez les cadres. La CFTC et la CFDT se sont donc partagées ce « bonus ».**

Globalement, aux DP, SUD est la première organisation avec près de **37 %** des voix (43 % dans le seul collège où il était présent, celui des employés) et au CE, SUD est deuxième (35 % des voix) devancé d'une courte tête par la CFDT (37%). (Mais chez les employés, SUD, avec pratiquement 43 % des voix est la première organisation).

A chaque fois, le syndicat-maison, la CFTC, est en dernière position, dépassant difficilement 30 % des voix pour ses meilleurs scores et ceux notamment grâce aux voix des cadres.

**Nos félicitations à nos camarades de SUD Protection Sociale !**



### Radiall, carton plein pour SUD !

Radiall

Les élections professionnelles viennent de se dérouler sur le groupe Radiall (le PDG est GATTAZ, (prétendant à la direction du MEDEF) . Présente sur un seul site, la section SUD jouait son va-tout pour consolider sa représentativité sur l'ensemble du groupe. C'est chose faite puisque sur le seul site où elle est implantée (Château-Renault), elle fait carton plein et que sur l'ensemble du groupe, elle devient première organisation syndicale. Voir ci-dessous le résultats plus en détail :

**Château-Renault : SUD 100%** (304 inscrits)

**Rosny sous bois : UNSA 100%** (anciens CAT) / Siège social (31 inscrits)

**IDA : UNSA 37% / CFDT 63%** (236 inscrits)

**VOR : CGT 91% / CFDT 9%** (277 inscrits)

**Au niveau national, cela donne donc :**

**SUD : 46.4%** CGT : 21.1% CFDT : 18% env UNSA : 14% env

Félicitations à nos camarades de SUD-Radiall !



### Soutenons nos camarades des studios!

Le projet municipal de construction d'une salle multiplexe sur Tours nord (groupe Davoine) risque à terme d'étrangler un peu plus les cinémas les studio et le ciné off. Nos camarades de sud culture, salariés des studios ne l'entendent pas de cette oreille et ont été à l'initiative d'une réunion afin de construire une réaction unitaire pour s'opposer à ce projet et faire reculer Germain.

Une manifestation unitaire (SOLIDAIRES, CGT intermittents, CGT, PCF, NPA, POI, Ohé du bateau, Studio, ciné off.) est organisée **le 1er juin prochain. RDV à 14h30 Place Jean Jaurès.**

Soyez nombreux-ses à soutenir nos camarades et défendre le cinéma d'art et essai indépendant !

Suivez les infos sur le blog: [salariecine.blogspot.fr](http://salariecine.blogspot.fr)

# 1 LOI, 1 DÉCRET, 1 RÉFORME

## 12 questions pour une refondation

1/ La réforme a-t-elle les moyens de ses ambitions et assure-t-elle une prise en charge convenable des élèves sur la journée, la semaine, l'année ?

2/ La réforme réduit-elle les inégalités territoriales ?

3/ La réforme assure-t-elle la gratuité des enseignements et des activités qui ont lieu dans l'école publique ?

4/ La réforme répond-elle au problème de la concurrence entre les écoles sur les territoires ? Entre le public et le privé ?

5/ La réforme favorise-t-elle des choix pédagogiques en rupture avec les mécanismes de reproduction ? Assure-t-elle la liberté pédagogique de l'enseignant ?

6/ La réforme touche-t-elle vraiment aux rythmes de l'enfant ? Apporte-t-elle des solutions à la question de la fatigue de l'élève et à l'accueil des enfants en situation de handicap ?

7/ La réforme apporte-t-elle une amélioration quant à la formation continue des enseignants (mais aussi AVS-EVS, ATSEM) leur permettant en particulier de mieux analyser leurs pratiques et de travailler collectivement ?

8/ La réforme redonne-t-elle du pouvoir aux acteurs de l'éducation ? (enseignants, parents, enfants)

9/ La réforme apporte-t-elle aux enseignants la sécurité professionnelle dont ils ont besoin pour garantir les apprentissages ?

10/ La réforme travaille-t-elle à l'amélioration des relations parents/enfants/enseignants ? Et à celle des parents avec l'Ecole ?

11/ La réforme développe-t-elle la pluridisciplinarité professionnelle nécessaire à une approche globale des élèves ?

12/ La réforme change-t-elle la conception de l'Ecole ? S'attaque-t-elle à la reproduction sociale ? Fixe-t-elle de nouvelles perspectives pour assurer la cohésion sociale ?

Ces 12 questions ont été envoyées dans toutes les écoles du 37. Si à Sud éducation 37 nous ne sommes majoritairement pas contre des temps d'apprentissages répartis sur 4 jours et demi, nous sommes opposés à la réforme Peillon car elle n'est en aucun cas dans l'intérêt des élèves, des familles, des enseignant(e)s, des personnels des écoles et associations :

1- Une réforme des rythmes scolaires ne peut être dissociée d'une réforme des programmes de 2008 (que nous avons toujours contestés), d'une réflexion sur les temps annuels de scolarisation, de l'âge des enfants et des moyens à mettre en œuvre : rétablissement des RASED, moins d'élèves par classe.

Sur Tours par exemple, des écoles maternelles fonctionnent à 32 élèves par classe...

Question: que vaut-il mieux pour les enfants ?

- avoir 5 h30 d'apprentissages à 32 enfants par classe, sans maîtres spécialisés aidant les enfants en difficulté dès la maternelle, avec les programmes de 2008 trop lourds et en continuant l'évaluation à outrance ?
- avoir 6 h d'apprentissages à 20 élèves par classe, sur 4 jours, avec l'aide d'un enseignant spécialisé si besoin sur le temps scolaire, avec des programmes revus et allégés ?

2 – l'externalisation et le financement par les communes renforcent l'inégalité de l'accès des enfants-élèves aux activités périscolaires.

Il sera préférable d'être scolarisé à St Avertin qu'à Preuilly sur Claise ....

La gestion et le coût de l'accueil hors temps scolaire est à assumer par les communes. Même si celles ci bénéficient dans un premier temps d'aide de l'état, la différence entre communes aisées et moins aisées se répercute sur les élèves. A cela s'ajoutent les moyens d'accueil (installations sportives par exemple), la possibilité d'avoir des animateurs formés se déplaçant pour une heure et l'inégalité zone urbaine – zone rurale va s'accroître.

**Concernant le temps et les rythmes scolaires dans le 1er degré, SUD Education 37 revendique :**

- ⇒ une différenciation de temps scolaire pour les enfants-élèves en fonction de leur âge (rester à 4 jours pour les enfants en maternelle).
- ⇒ la suppression de l'aide personnalisée (renommée APC : activités pédagogiques complémentaires) et la (re)mise en place de RASED complets (avec toutes les spécialités : pédagogiques, rééducatives et psychologiques).
- ⇒ la prise en charge des enfants hors temps d'apprentissages par un service public périscolaire gratuit, assuré par des fonctionnaires formé-e-s, de droit pour tous les enfants et non obligatoire.
- ⇒ la création de postes d'encadrants avec statut et salaire décent.
- ⇒ Une revalorisation du salaire de tous les personnels.

Et du temps de travail en équipe, pour échanger avec les parents, pour se former (la formation continue n'existe plus à l'EN...).

Puisqu'il est question de temps, nous voulons une école où l'enfant-élève ait le temps d'être un enfant, de construire des savoirs, y soit accueilli dans les conditions optimales afin qu'il se réalise en tant qu'écolier et citoyen.



# LE SYNDICAT SUD TRAVAIL AFFAIRES SOCIALES ET SES SYMPATHISANT-E-S

ont la profonde tristesse de vous faire part  
de l'extinction

du **CORPS DES CONTRÔLEURS DU TRAVAIL**  
et du décès programmé

## de **L'INSPECTION DU TRAVAIL**

survenu à l'âge de 121 ans ce vendredi 26 avril 2013  
à Paris par décision du Comité Technique Ministériel

Une cérémonie sera célébrée en fin de réunion en présence du ministre  
Michel SAPIN qui recevra à cette occasion les félicitations de M. Nicolas  
SARKOZY qui avait maintes fois rêvé de supprimer ce corps de contrôle  
sans jamais y parvenir.

**L'inhumation aura lieu au siège du Medef  
dans l'allégresse patronale générale.**



### Prenez note!

Forum Solidaires : défendons  
nos retraites et la protection so-  
ciale:

le samedi 28 Septembre

---

#### Formations

Communication écrite

Les 10 et 11 octobre 2013

---

Combattre la montée des idées  
de l'extrême droite dans le mon-  
de du travail :

Courant novembre

---

Accueil Solidaires  
Fin d'année

---

### Opération ville propre?

Jean Germain veut une belle ville, bien propre avec de belles avenues commerçantes, un beau Tramway et pas de manifs ! Ben oui, les manifs, ça fait du bruit, ça gêne la circulation et surtout le commerce ! Ni une, ni deux, not'bon maire a décidé d'interdire toute manifestation rue Nationale pour des raisons soit disant de sécurité liées du tramway. Ben comment ils font ailleurs ( Nantes, Lyon par exemple ) ? Eh ben les trams il sont équipés de freins, ils s'arrêtent, c'est simple .



**Solidaires a appelé toutes les orgas du mouvement social à une réunion unitaire sur ce sujet.**

### CONTACTS SOLIDAIRES / SUD

SUD PTT	Tél : 02 47 85 11 11 Fax : 02 47 85 11 12
SUD Santé sociaux	Tel/fax 02 47 71 00 65 ou 06 15 08 62 22
SUD Education	Tel:02 47 85 11 15 sudeduc37@gmail.com
SUD Culture, SUD Protection sociale, SUD Énergie, SUD France 3, SUD commerces et Services, SUD FPA, SUD Logement social, SUD Collectivité territoriales, SNUPFEN, SPASMET-météo, SUD rural, SUD Radio France, SUD industrie, SUD Travail.	
<i>18, rue de l'Oiselet La Camusière 37550 Saint Avertin</i>	
SUD Recherche EPST,	Centre de recherche Inra, 37380 Nouzilly
SUD Caisse d'épargne	Tel/Fax : 02.47.28.39.94
SUD Rail	11, rue Blaise Pascal 37000 Tours Tél : 02.47.75.09.90 (FAX : 05.23.62)
SUD Étudiants	3, rue des Tanneurs 37000 Tours Tél : 02.47.36.81.07
SUD CAM	CRAM 1Bd Winston Churchill Tél/Rép./Fax : 02.47.39.84.42
SUD Michelin	B.P. 424 37304 Joué les Tours
Solidaires Finances Publiques	40, rue Édouard Vaillant 37060 Tours cedex

#### SOLIDAIRES 37

Édité par Solidaires 37

*Siège social :*

18, rue de l'Oiselet

La Camusière

37550 Saint Avertin

Tel/Fax : 02.47.28.39.94

*E-mail :*

[solidaires37@orange.fr](mailto:solidaires37@orange.fr)

*Site :*

<http://www.solidaires37.org>

Directeur de publication :

Jean-Michel Surget